



# Quand trier ne suffit plus !



La COP 26 vient de s'achever sur un constat d'échec et les perspectives en terme d'environnement sont assez sombres si les comportements individuels et collectifs n'évoluent pas. Il serait temps de mettre en concordance nos déclarations affirmant une forte sensibilité environnementale et nos actes qui démontrent le contraire. Cela paraît être une évidence mais il est vital aujourd'hui d'adopter une démarche visant à modifier nos habitudes de consommation et par conséquent la quantité de nos déchets. A l'heure où les valeurs environnementales ne font plus débat, trier nos emballages ne suffit plus, mais il faut impérativement aller plus loin. Chacun doit prendre conscience de l'enjeu et adopter une attitude éco responsable au quotidien.

Vous l'avez sans doute constaté, cette année encore la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) augmente. Cela va se poursuivre car la fiscalité relative au traitement va devenir très dissuasive ! Nous allons connaître de profondes évolutions dans la gestion de nos déchets au quotidien. D'ici fin 2022, tous les emballages devront être déposés dans le bac jaune. A partir de 2024, il sera interdit de mélanger les déchets fermentescibles (biodéchets) avec les ordures ménagères résiduelles. Chacun devra, soit composter ses biodéchets s'il dispose d'un jardin, soit utiliser la collecte séparative des biodéchets qui sera mise en place pour les zones concernées.

Je vous souhaite à tous et à toutes une très bonne année 2022 placée sous le signe, je l'espère, de la réduction significative de nos déchets !

Evelyne ROUANET

## Les 5 R peuvent-ils être une réponse ?

Il s'agit maintenant d'apprendre à dire *NON MERCI* à ce que l'on nous propose et qui n'est plus en accord avec notre objectif.

Les achats malins, ou raisonnés, semblent être la réponse la plus adaptée à mettre en place.

Le meilleur déchet est celui que nous n'achetons pas !



### REFUSER

les produits à usage unique ou superflus (*goodies, gobelets, publicités, tickets de caisse*), les emballages (*surtout en plastique*).



### REDUIRE

les gaspillages alimentaires, d'emballages et d'énergie. Acheter moins et mieux. Prendre soin de ses affaires.



### REUTILISER

ce qui peut avoir une seconde vie. Réparer ce qui peut l'être.



### RECYCLER

C'est le minimum quand nous avons produit des déchets.



### RETOUR A LA TERRE

des déchets organiques par le compostage.

# Mieux je consomme ! Moins je jette !

## Et si nous compostions ? !



Dire « **NON MERCI** »

Mettre un « **STOP PUB** » sur la boîte à lettres

Acheter **EN VRAC**, **LOCAL** ou d'**OCCASION**

**REPARER**

Utiliser un sac en tissu pour faire les courses

Réutiliser les contenants en verre pour stocker ses produits et un sac plastique comme sac de poubelle

trier verre, papier, carton, plastique, métal,  
tissus, stylos, cartouches d'encre,  
Piles, ampoule, ....

Composter épluchures, restes alimentaires,  
Branchages, feuilles, herbe,  
Cartons bruns non souillés, papiers essuie-tout



Sac en tissu

Selon la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 **au 31 décembre 2023** les déchets alimentaires ne devront plus être mis dans les poubelles.

**Préparons-nous dès aujourd'hui !**

Les composteurs sont mis à disposition gratuitement !



Contactez-nous dès à présent par mail :  
animateurs@sipom.fr  
ou par téléphone :  
05 62 71 22 83  
07 79 86 24 88

# Moins de déchets : les textiles

## Les consignes à suivre

### Vous pouvez déposer



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés  
**MERCI**



**Ne déposez pas  
d'articles humides,  
ni souillés**

## La collecte annuelle de textiles !

# COLLECTE



Cette année encore le SIPOM a organisé une collecte de textiles en partenariat avec les communes volontaires!

Ainsi nous avons collecté **1,5 tonnes de textiles.**

Que deviennent nos textiles ?



Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés à la Mairie jusqu'au 28 Novembre 2021 pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.



### Grands Vêtements



### Linge de maison



Si vous loupez cette occasion : trouvez la borne la plus proche de chez vous : <https://refashion.fr/citoven/fr/point-d-appoint>

Selon leur état, les vêtements, linge de maison et chaussures déposés à une adresse identifiée seront reportés ou recyclés.



# Moins de déchets : dans la salle de bain

*Même dans la salle de bain, je trie*



**MOINS de déchets dans ma salle de bain, C'EST POSSIBLE !**

Astuce n°1

**CHOISIR UN SAVON  
SOLIDE**



Astuce n°2

**UTILISER UN DEMAQUILLANT  
EN TISSU**



# Les Animations scolaires

Le service Prévention Communication du SIPOM propose depuis plusieurs années des animations pédagogiques sur le thème de la gestion des déchets et du compostage. Ces animations gratuites sont proposées à l'ensemble des classes de CM1/CM2 du territoire. Un grand nombre d'écoles, très sensibles aux questions environnementales, ont répondu positivement à ces animations après 2 années d'interruption liée à la crise sanitaire.

## Animation Tri

Les enfants sont sensibilisés au développement durable et plus spécifiquement à la gestion de nos déchets :

- Que deviennent nos poubelles noires ?
- A quoi sert le tri ?
- Que pouvons-nous faire pour diminuer le volume de nos poubelles ?



## Animation Compostage

Lors de cette animation les élèves sont amenés à découvrir le procédé naturel du compostage. L'animatrice les questionne et aborde différents sujets :

- Pourquoi composter ?
- Comment composter ?
- Que faire du compost obtenu ?



## Grand concours d'affiches !!!

Cette année les élèves vont créer des affiches sur le thème des textiles : Réparer, Réutiliser, Revendre ou Recycler, seront les sujets abordés par les classes participantes. Les affiches gagnantes seront choisies par un jury pendant les vacances d'avril.



REDONNER



REPARER



REUTILISER

RECYCLER



# Portraits



## Cédric IMBERT

Agent de maintenance

J'entretien et j'assure la maintenance du parc routier de l'ensemble du SIPOM : Benne d'Ordures Ménagères, Polybenne pour la collecte et le transport du verre, véhicules légers... soit pas moins de 31 véhicules. Les réparations, qu'elles soient prévues ou imprévues, sont faites du jour (fin de matinée) pour le lendemain (départ de la collecte dès 5h) afin de faciliter le travail des agents de collecte. J'interviens sur les dépannages en extérieur si un véhicule est en panne sur la voirie. Je suis également sollicité pour les petites réparations sur le site, la maintenance et l'entretien des bâtiments.



## Guillaume GAY

Agent de collecte

Je conduis le camion et assure la collecte des bacs en porte à porte dans les villes et des bacs de regroupement dans les zones plus rurales, en respectant les consignes de sécurité. Je suis « chauffeur-rippeur » cela signifie que parfois je conduis et parfois je suis à l'arrière pour la collecte. Je dois veiller à la bonne qualité du tri dans les bacs jaunes et mettre un autocollant de « refus de collecte » si, par exemple il y a du verre ou des déchets végétaux.



# LES CONSIGNES de TRI

Pour préserver notre environnement, IL FAUT RECYCLER, DONC TRIER

Tous les papiers et emballages se trient

EN VRAC



DANS LA POUCELLE JAUNE

Tous les emballages en verre



DANS LE CONTENEUR À VERRE

Épluchures, restes de repas



ATTENTION ! NI L'ASSIETTE, NI LES COUVERTS

GRATUIT Réservez le vôtre !

DANS LE COMPOSTEUR

Tous les textiles



DANS LE CONTENEUR À TEXTILES

Que pouvez-vous apporter à la DÉCHETTERIE ?

- Déchets verts,
- Huiles,
- Réfrigérateur,
- Sèche-cheveux,
- Piles, palettes,
- Mobilier,

etc...

Les ordures ménagères



Les déchèteries sont gratuites pour les particuliers

Caraman du mardi au samedi  
Puylaurens mardi, jeudi, samedi  
Revel du lundi au samedi

9h à 12h  
14h à 17h50

SIPOM - 19 Avenue Marie Curie - 31250 REVEL  
Ouverture des bureaux  
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h  
Tél. 05 62 71 22 83  
Directrice de la publication Evelyne Rouanet.  
Crédits photos : SIPOM, CITEO, EcoFolio, Re\_fashion

